



Info bulles N11 journal du club

2019

- **Edito Hippocampe**

Cet animal, fort sympathique, est bien connu de tous.

Dans notre club, il en est l'emblème. Le logo est apparu dans les années 2000. C'est Gildas Bily qui en eut l'idée. Il s'inversa plus tard pour servir de « S » dans ASR (Michel Dubois). Il est aussi le signe du PNR – Parc Naturel Régional – notre Golfe en fait. Longtemps à tort, il servit de trophée idiot (lors de retour de vacances, porte clé, pendentif au rétroviseur, etc). Mais, la petite bête a survécu. Appelée souvent « cheval de mer », à l'heure où l'on parle d'égalité homme/femme, c'est le seul animal mâle, à porter ses petits. Eh oui, belle leçon pour nous les hommes de le saluer : chapeau bas. Ce poisson vit dans les herbiers du Golfe, d'où l'importance de ces végétaux trop mal connus. Sur ces herbes, ils s'accrochent par la queue (no comment svp !). Cependant, on voit plus souvent son cousin : le syngnathe à la forme allongée. Discret et gracieux, nous aurons l'occasion de le croiser lors des prochaines plongées, et pourquoi pas d'en faire un inventaire.

C'est aussi un signe de bonne santé du milieu, et laissons le, plutôt dans l'eau que sec, derrière une vitrine ou plus personne ne finira par le regarder.

Mot du président

(Yves remercie les moniteurs pour la sortie d'Estartit)

Venez rejoindre l'équipe des « **MEN IN BLACK** » pour la baignade des Otaries du **DIMANCHE 22 décembre** à 15 h au Goh Velin St Gildas. La participation est de 4€ (à remettre à Yves) et si vous voulez avec un bol souvenir c'est 8€.

Pour votre habillement il suffit de mettre votre combinaison ou un pantalon noir, une chemise blanche, une cravate foncée, des lunettes de soleil plutôt foncé et un borsalino (qui sera fourni par le Club)

Plus nous serons nombreux, plus nous aurons la chance de gagner une coupe, puisque c'est basé en priorité sur le nombre, et ensuite le déguisement

Mots des adhérents (...) (je n'ai reçu aucun article de votre part)

Soirée projection L'ESTARTIT



Ils étaient partis plonger ensemble à L'Estartit pendant 6 jours au mois d'octobre. Cette semaine de plongée a été émaillée de péripéties, du mauvais temps pendant deux jours, une visibilité réduite à la fin de cette perturbation, l'initiative des moniteurs à faire plonger les participants aux mélanges nitrox après une formation théorique aux manipulations.

Quatre semaines après cette sortie ils se sont retrouvés dans une salle de Sarzeau où Gilbert leur a projeté un diaporama retraçant cette semaine passée ensemble et, point fort de cette soirée, un film vidéo réalisé lors des plongées où ils ont pu se remémorer les sensations des plongées passées. Cette soirée s'est terminée par un pot de l'amitié où chacun a pu y évoquer ses souvenirs.

A refaire, on y retournera !

Session théorique de plongée aux mélanges nitrox



En cette fin de mois novembre et suite à l'appel aux adhérents, 11 plongeurs se sont présentés pour suivre cette session de formation théorique animée par Eric et Gilbert. Après l'accueil des participants autour d'un café et de viennoiseries la formation a débuté par la présentation d'Eric sur l'évolution et le cursus des brevets de plongée édicté par le code du sport et de notre fédération FFESSM. Gilbert a ensuite enchaîné sur la théorie nitrox. A midi pause déjeuner sur place autour d'un repas concocté par Hugo (merci Hugo, toujours au top tes préparations) où tout le monde a conversé à bâton rompu.

Début d'après-midi, reprise de la formation avec Eric et Gilbert. A 15h00 fin de la formation, conclusion et questions. A l'issue de cette journée 6 plongeurs ont vu leur qualification validée étant donné qu'ils avaient déjà effectué leurs plongées en milieu naturel à L'Estartit. Pour les autres, une journée plongée aux mélanges nitrox sera organisée au printemps.

Matériel (Claude) date TIV,

TIV 2020 :

La saison 2019 est terminée, il faut dès maintenant envisager nos activités pour 2020 !

Un grand moment de l'avant saison est l'inspection des blocs (bouteilles) afin de nous assurer du bon état interne et externe de chaque matériel, de l'état d'usure des filetages du col et du robinet ainsi que du bon fonctionnement de celui-ci. Cela nous permet de nous assurer que les normes légales sont bien respectées et vous pouvez utiliser votre matériel en toute sécurité.

Depuis 2018 le régime dérogatoire est passé de 5 à 6 ans :

*Régime général des possesseurs de bloc :

- Requalification tous les 2 ans
- Inspection visuelle tous les ans

*Régime dérogatoire applicable aux structures commerciales, associations et plongeurs licenciés (sous réserve que le bloc soit dûment enregistré dans le listing TIV de la fédération (FFESSM)).

- Requalification tous les 6 ans
- Inspection visuelle tous les ans (l'omission d'un contrôle annuel replace votre matériel dans le régime général et celui-ci doit être requalifié).

Pour la saison 2020 nous avons arrêté le vendredi 13 mars pour les blocs du club et le samedi 14 mars pour les blocs personnels. Votre matériel sera à déposer impérativement le samedi 14 mars à 9 heures. Ceux-ci devront être vidés par vos soins.

Les possesseurs de blocs non référencés sont invités à non contacter au plus tôt pour que nous puissions lister leur matériel avant les contrôles.

Ce contrôle à un coût qui est maintenu à 6.00 € par bloc, payable auprès de notre trésorier avant de récupérer votre bloc.

A cette occasion, nous mettons en place –grâce à la maîtrise de notre Super-Cantinière Hugo- la possibilité de vous restaurer au local du Redo. Il convient de vous inscrire auparavant sur le doodle qui sera mis en place et de virer le montant de la participation (xx.xx €) auprès de Denis (ou paiement en espèces ou chèque sur place).

Ces journées sont bien sûr très techniques mais aussi l'occasion de nous retrouver après le long hiver breton et nous souhaitons que vous viendrez nombreux pour ce moment de convivialité.

Contact : claude.andre.massacrier@orange.fr

Le Codep/commissions

Le Codep c'est quoi ? C'est l'ensemble de commissions départementales de la fédé gérées par un bureau. Formations, tir sur cible, apnée, chasse, bio, archéo, audio visuel, hockey ss marin, nage avec palmes, nage en eaux vives. Ce sont des accès dont vous pouvez bénéficier ne serait ce qu'en découverte.

Biologie ss marine Pour ceux qui le souhaitent, je vous propose une formation bio , a partir de mi janvier. Elle se joindra à la formation bio lors des stages. Me contacter (phcier@wanadoo.fr).

Formations (Eric)

Mise en place de la différence entre aptitudes, brevets et qualifications depuis plus de 10 ans (nouveau code du sport de 2008 puis remis à jour en 2012) en France.

- Les aptitudes sont définies par la Loi, le Code du Sport (Etat, ministère Jeunesse et des Sports)
- Les Brevets et qualifications sont définis par la FFESSM (ou d'autres organismes de plongée reconnus)

Art. A. 322-76. – En fonction des gaz utilisés, du niveau de qualification de l'encadrement et des aptitudes des plongeurs, les espaces d'évolution sont définis comme suit :

Espace de 0 à 6 mètres

Espace de 0 à 12 mètres

Espace de 0 à 20 mètres

Espace de 0 à 40 mètres

Espace de 0 à 60 mètres

Espace de 0 à 70 mètres

Espace de 0 à 80 mètres

Espace au-delà de 80 mètres.

La plongée subaquatique à l'air est limitée à 60 mètres.

APTITUDES • (Art. A. 322-77 + annexes III-14a, III-17a ou III-1 (8a). Le plongeur justifie, auprès du directeur de plongée, des aptitudes mentionnées à l'annexe III-14a, notamment avec la présentation d'un brevet, carnet de plongée ou diplôme. En l'absence de cette justification, le directeur de plongée évalue les aptitudes de l'intéressé à l'issue d'une ou plusieurs plongées.

BREVETS DELIVRES par la FFESSM, la FSGT, l'UCPA, l'ANMP et le SNMP	BREVETS DELIVRES PAR LA CMAS	APTITUDES A PLONGER ENCADRE avec une personne encadrant la palanquée	APTITUDES A PLONGER en autonomie (sans personne encadrant la palanquée)
Plongeur Niveau 1- P1	Plongeur 1 étoile	PE-20	
Plongeur Niveau 1- P1 incluant l'autonomie		PE-20	PA-12
Plongeur Niveau 2- P2	Plongeur 2 étoiles	PE-40	PA-20
Plongeur Niveau 3- P3	Plongeur 3 étoiles	PE-60	PA-60

Réglementation :

Votre licence devient illimitée . Conservez celle de 2019 en attendant la nouvelle. Un QR code figurera sur celle-ci ainsi que vos niveaux (brevets etc sauf TIV).

Site internet

(...) Le site est pour l'instant gelé car la personne référente a quitté le club sans nous transmettre des infos permettant les mises à jour, les nouvelles du club, les dernières photos. Bien que le site appartienne au club (cotisation à l'hébergeur etc), ce geste individualiste ne fait pas grandir l'image du personnage. Ne pas vouloir transmettre c'est un choix, que bien de petits cheffailons s'attribuent. Que voulez vous, comme dans notre société, l'association en connaît aussi, et l'ASR n'est pas exclue de ces situations contrariantes

Dernières nouvelles : . Julien et Gilbert s'emploient à nous trouver des solutions, vous pouvez le consulter

Sortie du bateau

Samedi 9 novembre. Peu ou plus de plongées après le 15 octobre motive la sortie du bateau. Il va encaisser les coups de vents et la pluie pendant la semaine sur son corps mort et surtout, plus de postulants à la plongée pendant le WE.

Pascal, Gilbert, Dominique, Claude, et moi-même formons l'équipe de nettoyeurs (rien à voir avec le film Nikita).

En fait le bateau n'était pas trop sale par rapport aux autres années grâce à un bon antifouling. Toutefois, il nous faudra apporter des modifications dans le cadre de son amélioration et de sa conservation. Nous avons une réunion le 6 décembre à ce sujet. Pour les pilotes de l'ASR anciens et les futurs, une réunion sera programmée début 2020, dès la remise à flot.

Agenda de décembre .

Le téléthon de Séné, Le salon de la plongée en janvier (voir contact Gilbert). Baignade des otaries , la galette des rois en janvier, remise des diplômes nitrox (janvier) .

Voilà en résumé quelques bons moments de partages vécus au sein d'un club...

N'oubliez pas aussi, cher adhérent, la possibilité pour vous ,de vous exprimer, via un petit fait divers, expérience, etc.

Le Rébus du mois

(Ma première n'est pas mauvaise, mon second est liquide, mon troisième permet de voler, mon tout fête le solstice d'hiver).

A très bientôt ou plut'eau, à très bientôt,

Philippe ^{es}